



Je suis travailleur handicapé, comment me faire accompagner après ma reconnaissance ?



CAP EMPLOI 75

Handicap, recrutement & maintien

Cap Emploi / Axe maintien dans l'emploi

Cap emploi vous accompagne vers l'emploi (recherche d'emploi, formation) et dans votre maintien en emploi.

Les conseillers Cap emploi effectuent des permanences dans les agences Pôle emploi de Paris (2 jours par semaine, le mardi et mercredi).

Cap Emploi informe, conseille et aide également les employeurs privés ou public à recruter un collaborateur en situation de handicap.

Immeuble Le Chaumont
43 bis rue d'Hautpoul - 75019 PARIS
Tel : 01 44 52 40 60

contact@capemploi75.org

<https://www.capemploi-75.com>



Pôle Emploi

Le Pôle Emploi vous accompagne dans votre recherche d'emploi jusqu'au placement. Il assure le suivi de votre orientation professionnelle, vous aide pour votre projet de formation et effectue le versement de vos allocations chômage.

Pôle Emploi informe, conseille et aide également les employeurs privés ou public à recruter un collaborateur en situation de handicap.

www.pole-emploi.fr



Association nationale pour la Gestion du Fonds d'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (secteur privé).

Sa mission est de vous conseiller, de contribuer au financement de vos projets et de vous orienter vers ses partenaires spécialistes de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi.

Tel : 0 800 11 10 09 - www.agefiph.fr

Pour les personnes sourdes ou malentendantes : accès à la page d'accueil du site AEGFIPH ou bien via le lien du site : <https://agefiph.elioz.fr/>



Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique.

Sa mission est de vous conseiller, de contribuer au financement de vos projets et de vous orienter vers ses partenaires spécialistes de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi.

FIPHIP - 12 avenue Pierre Mendès France
75914 PARIS Cedex 13
www.fiphfp.fr



Les établissements et services d'Aide par le travail (ESAT)

L'ESAT est une structure de travail dans laquelle des personnes en situation de handicap exercent une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées, et bénéficient d'un soutien médico-social et psycho-éducatif.

Liste d'établissements sur <https://handicap.paris.fr> ou à l'accueil MDPH



SAIPPH - Service d'Aide à l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

Le SAIPPH a pour mission d'accompagner la personne dans son projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire ou en protégé. Ce service

s'adresse à :

- des travailleurs en situation de handicap, ayant intégré le milieu protégé (ESAT) et souhaitant s'orienter vers le milieu ordinaire ;
- des personnes ayant une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) en lien avec un handicap psychique, afin qu'elles soient accompagnées dans la mise en œuvre de leur projet professionnel ;
- toute personne suivie par un psychiatre et inscrite dans une démarche de réinsertion psychosociale

SAIPPH - 42/52 rue de l'Aqueduc - 75010 Paris - Tel : 01 40 05 07 00
E-mail : saipph.aqueduc@elan-retrouve.org - www.elan-retrouve.org